

Réaménagement de la rue Jean-Talon Est

Séance d'information sur le projet



20 novembre 2024



Réaménagement de la rue Jean-Talon Est

Déroulement de la présentation

1. Contexte du projet
2. Les secteurs en redéveloppement : Pie-IX–Viau, Langelier, pôle Anjou
3. Objectifs et vision du réaménagement de Jean-Talon Est
4. Scénario de réaménagement
5. Sécurisation des intersections
6. Prochaines étapes
7. Période de questions et commentaires

Les grands projets dans le secteur

- 1 Prolongement de la ligne bleue du métro, réalisé par Projet ligne bleue
- 2 Redéveloppement de plusieurs secteurs : Pie-IX–Viau, Langelier et Anjou
- 3 Réaménagement de la rue Jean-Talon Est



Grands constats pour les trois secteurs à redévelopper

Pie-IX – Viau



Langelier



Anjou



- Prédominance de l'automobile
- Conditions inconfortables pour les piétons et les cyclistes
- Omniprésence des aires de stationnement
- Occupation essentiellement commerciale

- Très peu d'équipements collectifs et de parcs
- Îlots de chaleur et milieux vulnérables aux épisodes de canicule
- Très faibles taux de verdissement et de canopée

Projet urbain pour les trois secteurs

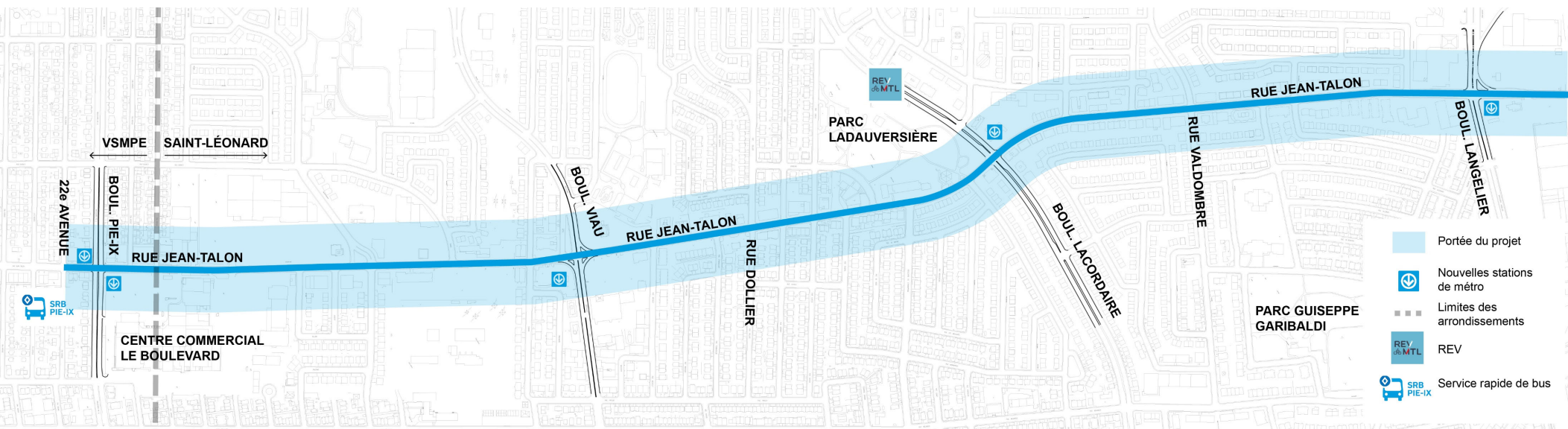


En cohérence avec la vision rendue publique en 2020 dans le cadre du projet de métro, la Ville vise à créer des milieux de vie complets et attractifs établissant les stations de métro au cœur de la vie de quartier

- Densités les plus fortes près des grands axes et des stations de métro
- Équipements communautaires collectifs accessibles
- Nouvelles écoles ou agrandissement des écoles existantes
- Adaptation aux changements climatiques avec un verdissement massif
- Réseau piéton et cyclable sécuritaire et attrayant, incluant un REV sur Jean-Talon Est
- Assurer une continuité et un dynamisme de l'activité commerciale

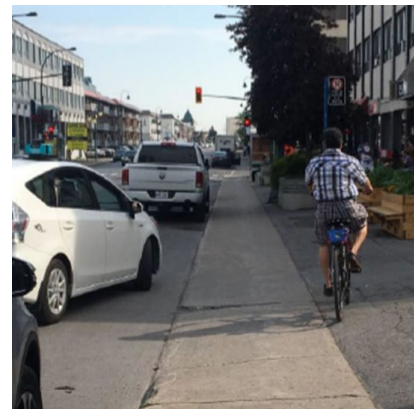
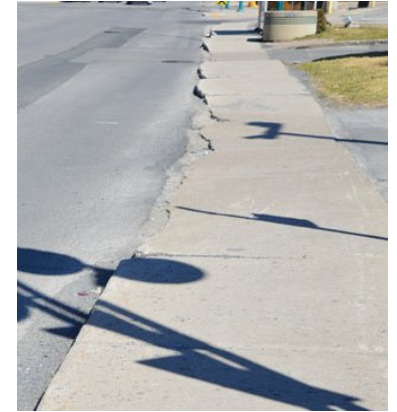
Étendue du réaménagement de la rue Jean-Talon Est

- 3,5 km, de la 22^e Avenue jusqu'au premier feu de circulation à l'est de l'intersection avec le boulevard Langelier
- Territoire de l'arrondissement de Saint-Léonard (SL) à l'est de la 24^e Avenue
- Territoire de l'arrondissement de Villeray–Saint-Michel–Parc-Extension (VSMPE) entre la 22^e et la 24^e Avenue
- Quatre intersections qui accueilleront de nouvelles stations de métro : Pie-IX, Viau, Lacordaire et Langelier



Enjeux

- Mauvais état de la chaussée et des trottoirs
- Étroitesse des trottoirs
- Obstacles à l'accessibilité universelle
- Cohabitation difficile entre les différents modes de transport
- Sentiment d'insécurité dans certaines sections de la rue
- Infrastructures ne pouvant répondre aux besoins d'une population croissante
- Insécurité de certaines intersections notamment Viau et Langelier
- Îlots de chaleurs
- Bruit et densité de circulation
- Manque de mobilier et d'éclairage
- Arrivée de quatre nouvelles stations de métro qui vont modifier l'achalandage de la rue et les besoins



Objectifs du projet

- Augmenter l'attractivité de la rue Jean-Talon Est afin de réaffirmer son caractère de rue commerciale d'ambiance, et de cœur social, culturel et économique du secteur;
- Assurer un sentiment de sécurité et de confort tout au long de la rue, afin de donner le goût de s'y promener et de s'y arrêter;
- Améliorer les conditions d'accessibilité universelle, permettant l'autonomie et l'inclusion de toutes les personnes.
- Accueillir un réseau express vélo (REV);
- Sécuriser les déplacements des piétons et cyclistes, notamment aux intersections qui accueilleront les nouvelles stations de métro;
- Réduire les îlots de chaleur;
- Optimiser la gestion des eaux pluviales;

Vision

Une rue d'ambiance, agréable et ombragée

- où il fait bon se promener et magasiner, avec des trottoirs élargis et accessibles universellement;
- où les différents modes de déplacement cohabitent harmonieusement;
- et où toutes les personnes sont incluses.



EXISTANT – En face du parc Ladauversière



PROJETÉ – En face du parc Ladauversière

Composantes du projet

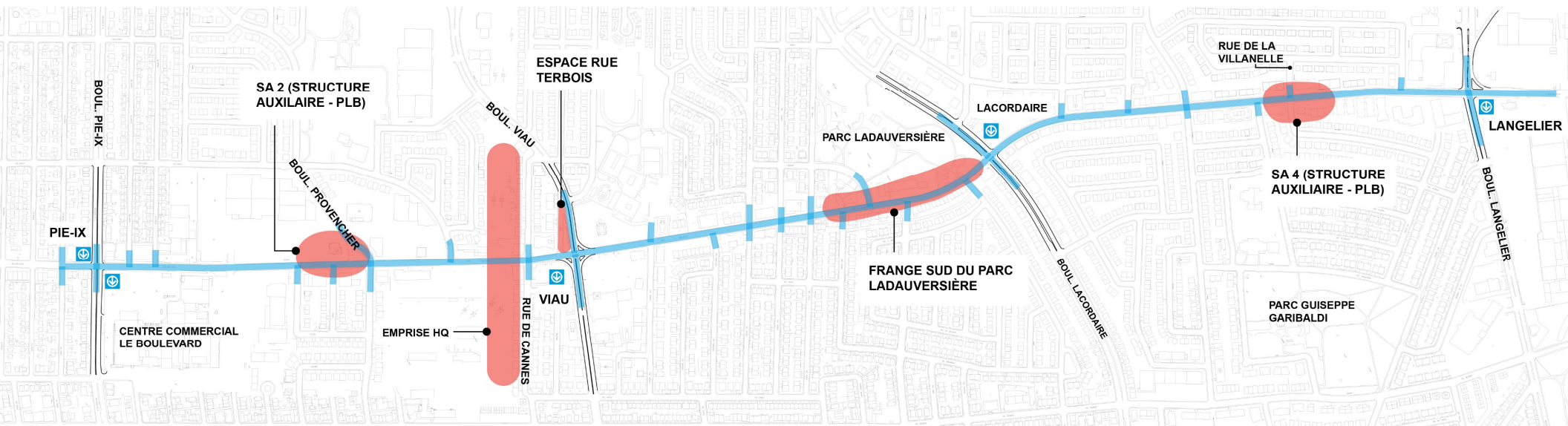
- Implantation d'un aménagement cyclable de type réseau express vélo (REV)
- Plantation d'arbres
- Reconstruction de la chaussée et puisards
- Reconstruction des trottoirs
- Nouveau mobilier urbain
- Construction d'infrastructures vertes (fosses de plantation drainantes)
- Mise à niveau des infrastructures souterraines :
 - Égout
 - Aqueduc
 - Massifs électriques
 - Conduite de gaz
 - Enfouissement des fils électriques

Un repartage de la rue pour tous les usages



- Intégration d'un REV dans chaque direction
- Élargissement des trottoirs
- Plantations d'arbres
- Maintien d'une voie de circulation dans chaque direction
- Maintien du stationnement d'un côté

Des espaces à valoriser



- Structures auxiliaires SA2 et SA4
- Friche Hydro Québec
- Espace Terbois
- Abords du parc Ladauversière



Des propositions vous seront présentées au fur et à mesure de l'avancement du projet

Sécurisation des intersections

- Suppression des bretelles de virage à droite (Viau)
- Gestion de feux de circulation
- Cohabitation sécuritaire entre les piétons, les cyclistes et les véhicules
 - Station de métro
 - REV
 - Arrêts de bus
 - Traverses piétonnes



Photo : Intersection Viau/Jean-Talon (vers le nord)



EXISTANT – Intersection Jean-Talon Est / Viau



Rue Terbois

Rue Jean-Talon Est

Boul. Viau

PROJETÉ – Intersection Jean-Talon Est / Viau



EXISTANT – Intersection Viau, vue en direction Est



PROJETÉ – Intersection Viau, vue en direction Est



EXISTANT – Intersection Viau, vue en direction Ouest



PROJETÉ – Intersection Viau, vue en direction Ouest



EXISTANT – Intersection Pie-IX

Rue Jean-Talon Est

Boul. Pie-IX



PROJETÉ – Intersection Pie-IX

Ajout de saillies aux intersections avec les rues transversales

Exemple de la rue Verdier

- Saillies végétalisées sur la majorité des rues transversales
 - Verdissement
 - Drainage des eaux de pluie
 - Sécurité des traverses piétonnes





PROJETÉ – Rue Verdier (vers le Sud)

Éléments à détailler aux prochaines étapes du projet

- Largeur des voies (chaussée, REV, trottoirs)
- Localisation des saillies
- Espaces limitrophes à valoriser
- Plantations
- Gestion du stationnement
- Mobilier urbain
- Station BIXI
- Débarcadères de transport adapté
- Abribus
- Stationnements réservés pour les personnes à mobilité réduite
- Bornes de recharges pour véhicules électriques
- Supports à vélo et stations de réparation



**Ces éléments
vous seront
présentés en
2025**

Échéancier de réalisation

- Intégration du chantier de réaménagement de la rue Jean-Talon Est à celui du Projet ligne bleue dans la mesure du possible selon les contraintes techniques
- Objectif de terminer le réaménagement de la rue en même temps que l'ouverture des stations de métro



**L'échéancier de réalisation
sera présenté en 2025**

Un projet ancré dans la communauté

- Des rencontres et discussions avec les personnes qui travaillent, fréquentent et résident dans le secteur sont prévues tout au long du projet
- Projet pilote ADS+ (analyse différenciée selon les sexes dans une perspective intersectionnelle)
- Marches exploratoires
- Ateliers de codesign
- Séances d'information
- Site web
- Inscription à l'infolettre
- Sondage : en cours, jusqu'au 15 décembre



realisonsmtl.ca/jeantalonest

Merci pour votre participation!

**Questions? Commentaires?
À vous la parole!**



[Realisonsmtl.ca/jeantalonest](https://realisonsmtl.ca/jeantalonest)

Travaux de prolongement de la ligne bleue : contacts

- Questions concernant le projet :
 - 514 786-4636
 - ProjetLigneBleue.info
- Préoccupations en lien avec le quotidien du chantier :
 - liaison.lignebleue@stm.info

Soutien aux commerces pendant les travaux de prolongement de la ligne bleue

- Programme d'aide financière aux établissements situés dans un secteur affecté par des travaux majeurs
 - Subvention basée le calcul de la perte de bénéfice brut d'un exercice financier admissible, supérieure à 5%
 - Subvention maximale de 40 000 \$ par exercice financier admissible
- Programme de subvention forfaitaire aux établissements situés dans un secteur affecté par des travaux majeurs
 - Subvention de 5 000\$
 - Tout établissement admissible situé dans un secteur affecté par des travaux majeurs
- Programme d'aide à la rénovation pour les commerces



**Ligne Affaires
514 394-1793**



**www.montreal.ca
Taper "aide
commerces travaux"
dans la zone de
recherche**

Merci pour votre participation!

**Questions? Commentaires?
À vous la parole!**



[Realisonsmtl.ca/jeantalonest](https://realisonsmtl.ca/jeantalonest)

Annexe – Gouvernance Projet ligne bleue

Cadre de gouvernance

- Une entente pentapartite (incluant la Ville) de collaboration signée
- Plusieurs comités (administratifs et techniques)
- Un comité d'orientation (politique)

Cinq partenaires aux rôles bien définis

STM	Maîtrise d'ouvrage et gestion de projet (de la conception à la mise en service) Exploitation des futures infrastructures
ARTM	Exploitation des futurs terminus d'autobus Perception des redevances Financement des coûts non admissibles aux programmes gouvernementaux
SQI	Rôle-conseil quant au processus de gestion de projet Veille quant aux enjeux et risques du projet Établissement des variables économiques et financières du projet
Ville	Conformité du projet avec les aspects de compétence municipale Planification urbaine des abords des stations projetées Réaménagement de la rue Jean-Talon Est
MTMD	Mandat de conception et de réalisation du projet à la STM et financement Processus d'obtention des autorisations relatives au respect du cadre du projet

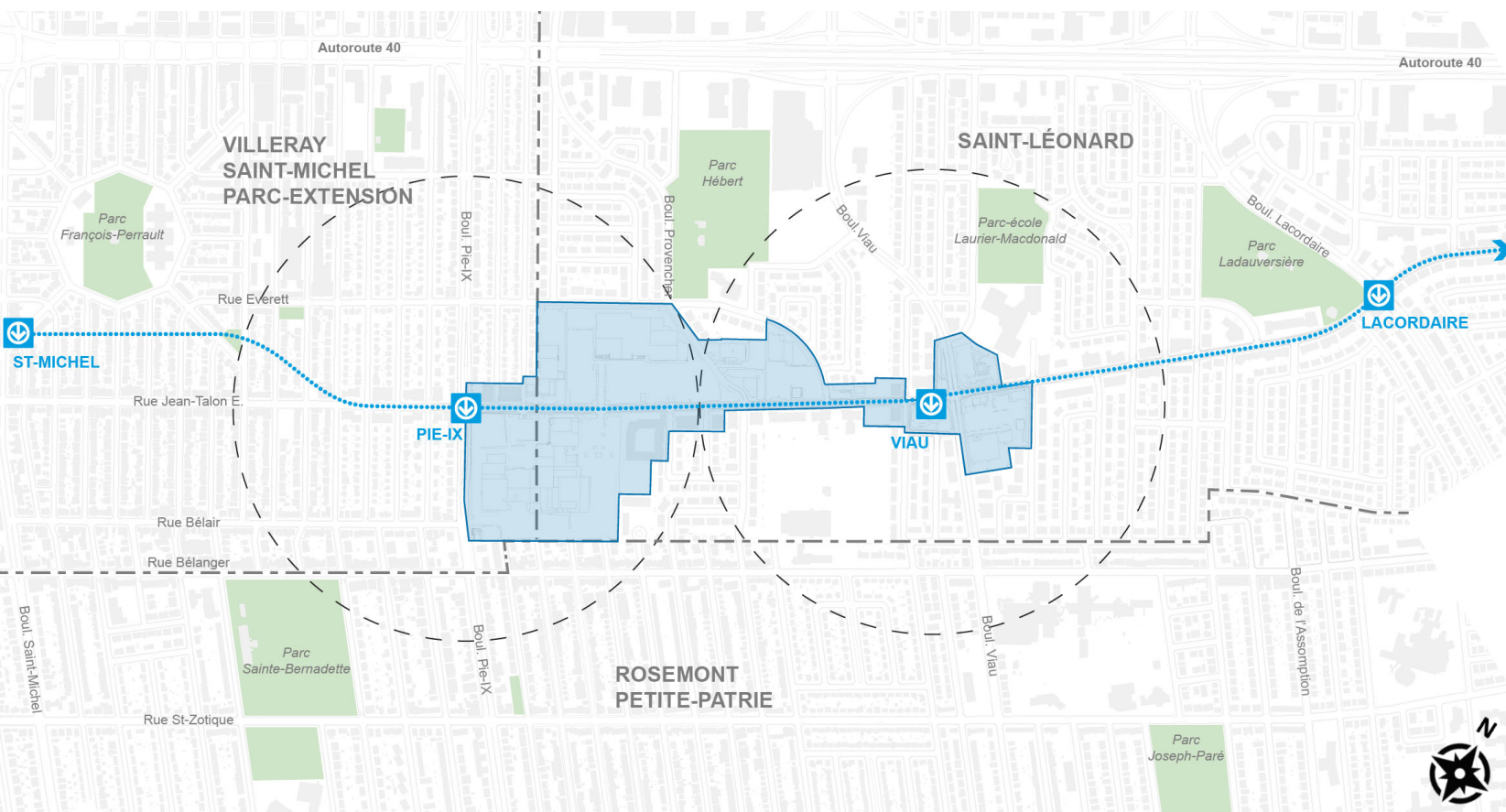
Projet pilote ADS+

- L'analyse différenciée selon les sexes dans une perspective intersectionnelle (ADS+) permet d'examiner les inégalités et les discriminations en tenant compte de la diversité des expériences et des identités des personnes et d'y apporter des réponses.
- Cette approche est adoptée dans tous les aspects du projet.
- L'équipe de projet va travailler avec différents groupes de personnes qui ont des besoins spécifiques afin de s'assurer de les prendre en compte.
- Exemples : personnes vivant avec un handicap, femmes, personnes âgées, jeunes, etc.



Égalité et équité

PIE-IX – VIAU | Territoire



32 ha

**3 édicules de métro
et
1 terminus d'autobus**

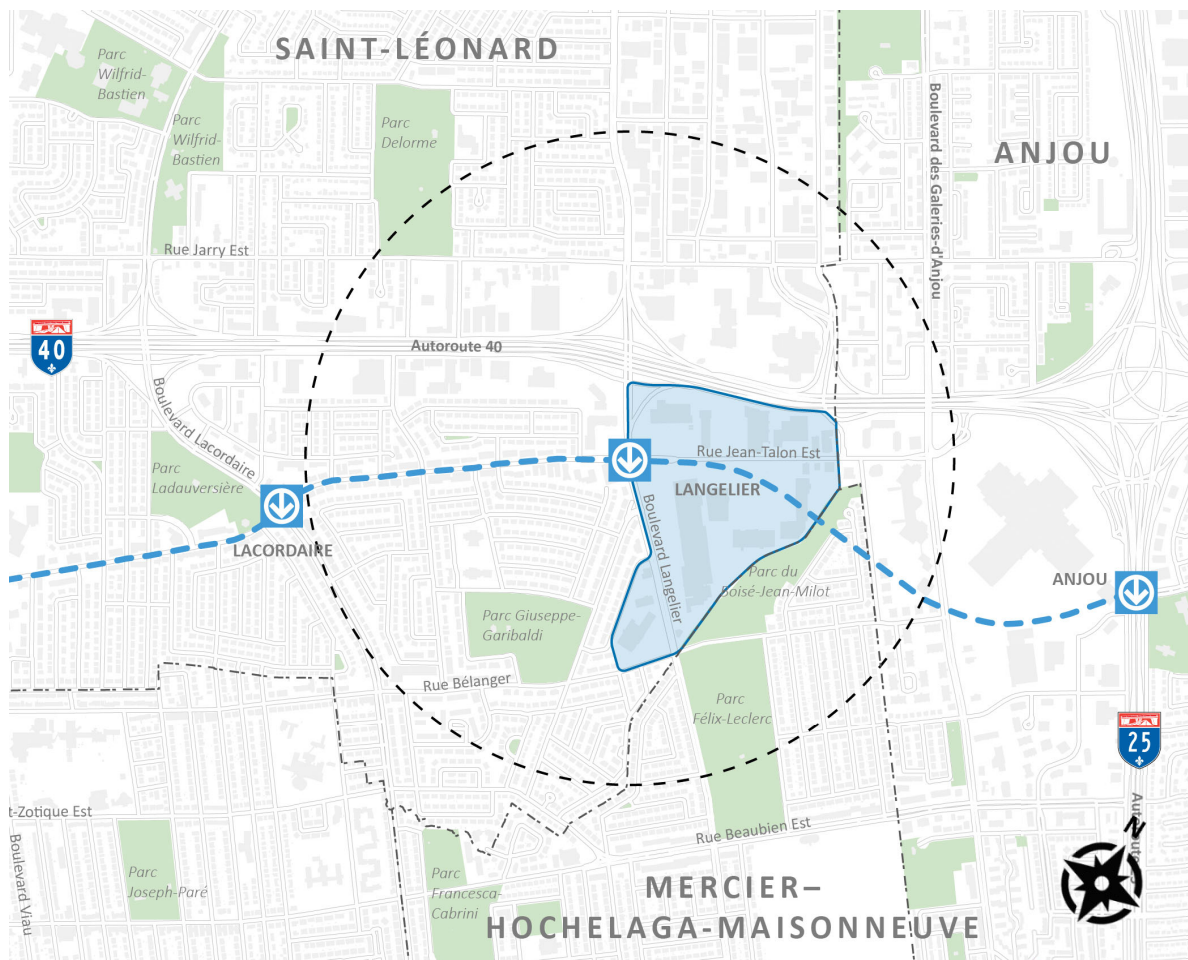
**Capacité d'accueil
préliminaire**

**+/- 6 600 nouveaux
logements**

**Nouveaux emplois et
renouvellement de
l'offre commerciale
+/- 60 000 m²**

**Nouveaux
équipements
collectifs et parcs
+/- 29 000 m²**

LANGELIER | Territoire



35 ha

1 édicule de métro

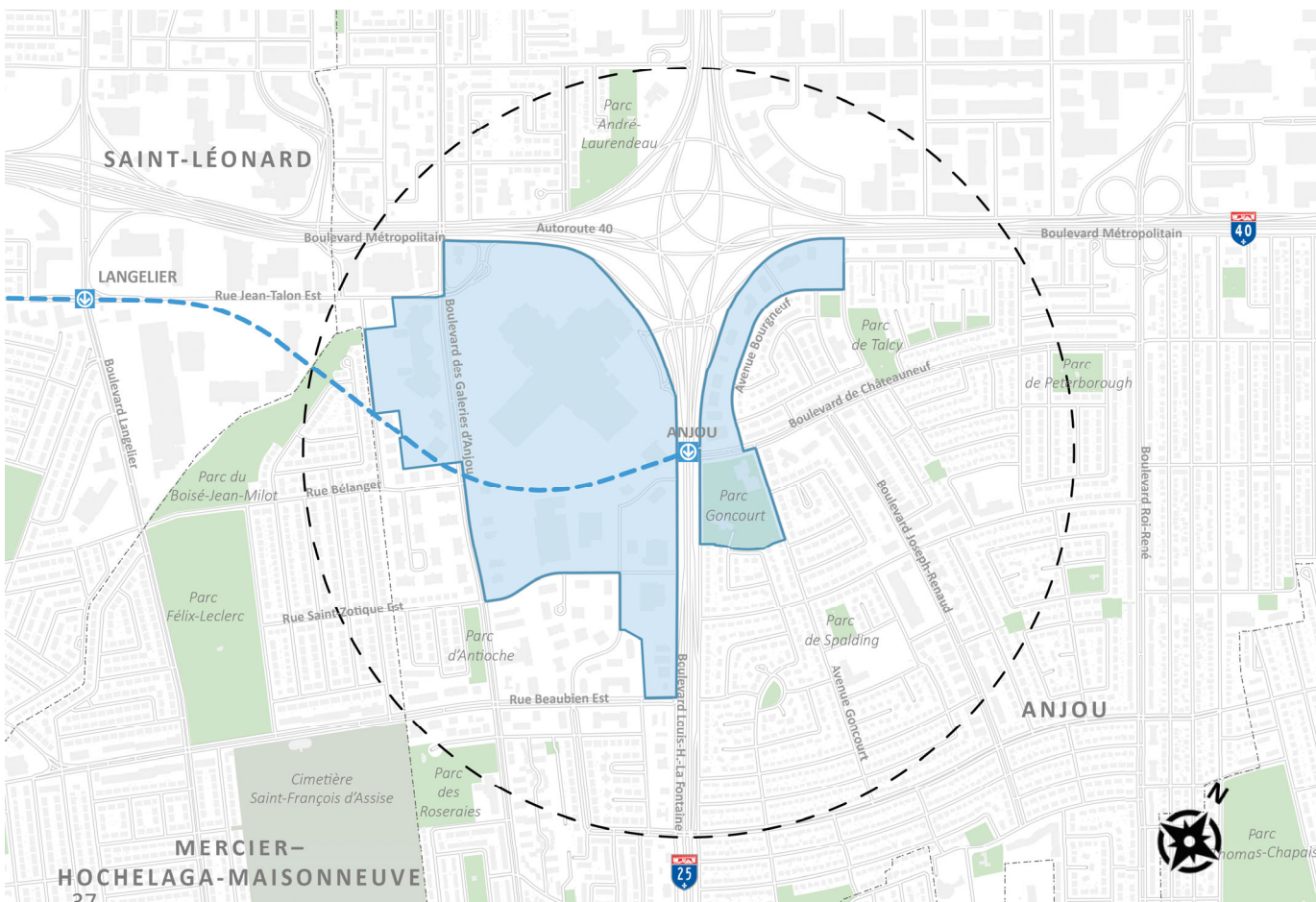
**Capacité d'accueil
préliminaire**

**+/- 6 500 nouveaux
logements**

**Nouveaux emplois et
renouvellement de
l'offre commerciale
+/- 100 000 m²**

**Nouveaux
équipements
collectifs et parcs
+/- 39 000 m²**

ANJOU | Territoire



60 ha
2 édicules de métro
et
1 terminus

Capacité d'accueil
préliminaire

+/- 12 500
nouveaux logements

Nouveaux emplois,
complément de
l'offre commerciale
+/- 150 000 m²

Nouveaux
équipements
collectifs et parcs
+/- 45 000 m²